

Axe	Thématique	N° Dossier	Bénéficiaire	Lieu de dossier	Opère	Ligne MO URMes	Coût total en euros	Total Aide Publique	Taux Aide Publique	UE	Taux UE	Total DPN	Taux DPN	Prise	Aides	Cofinanciers Partenariat MC					Ecart FEDER		
																Etat	Région	Dépt	Dépt MO	Région MO		Date Coprag	Stat Coprag
Axe 1	Milieu - Forêts anciennes	MC0001109	Syndicat mixte des Monts de la Madeleine	La faune remarquable des forêts anciennes des Monts de la Madeleine et Bois Noirs			136 576,00	95 603,20	70,0%	68 288,00	50,0%	27 315,20	20,0%	0,00	40 972,80	ALBA	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	20/10/2016	Le projet arrive à son terme, il est nécessaire d'ajuster le plan de financement prévisionnel afin de prendre en compte les dépenses réalisées : changement de personnel, suppression des apports en nature, intégration d'une clé de répartition relative au véhicule de service, intégration de dépenses non prises en compte à l'origine. Le coût total éligible a été diminué, ainsi que les ressources (FEDER, région et autofinancement). Ces ajustements ne modifient pas l'existence du projet. Ils sont été réalisés nécessaires au vu de la réduction progressive du projet.	-4 707,47
Axe 1	Milieu - Forêts anciennes	MC0011709	IPAMAC	Forêts Anciennes - Volant 2			88 895,00	80 822,35	90,9%	165 448 00	80,0%	142 174,55	42,5%	0 00	23 272,45	FNADT	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	27/06/2017	Le projet arrivant à terme, il est nécessaire de procéder à des ajustements de dépenses et de ressources ainsi qu'à une prorogation du projet afin de terminer les actions dans les meilleures conditions. Quelques livrables seront également modifiés pour les actions 2, 3 et 4. Elles entraînent une augmentation du coût total éligible du projet et une baisse du FEDER (50 % du CTE et actualisation du cofinancement du FNADT). Ces modifications ne dénaturent pas le projet et sont liées à la réalisation de celles-ci.	-4 012,00
Axe 1	Milieu - Milieux ouverts herbacés	MC0013548	Syndicat mixte pour la création et la gestion du Conservatoire botanique national du Massif central	Partage des connaissances acquises sur nos prairies avec les agriculteurs, et le grand public - Mise à disposition d'outils de communication, de participation, de valorisation et de vulgarisation			47 810,90	42 774,00	89,4%	23 905,00	50,0%	18 869,00	39,7%	0,00	5 036,00	FNADT	Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	22/09/2017	Le réajustement du plan de financement est nécessaire afin de tenir les conséquences des changements de personnel intervenus. Les prestations ont été réajustées au vu des factures. Le coût total éligible du projet se trouve légèrement augmenté et s'élève à 47 810,90 € avec une subvention FEDER à 50 %, soit 23 905,00 €. Le cofinancement FNADT ne bouge pas, l'assiette éligible étant inférieure. Le cofinancement région est pris dans son intégralité (soit 10 508,00 € au lieu de 10 507,00 €), l'assiette éligible étant devenue inférieure à la ressource assiette éligible FEDER.	743,00
Axe 1	Milieu - Milieux ouverts herbacés	MC0017479	ASS INTER PARCS DU MASSIF CENTRAL	Animation, coordination et communication du programme MOH 2 - phase 2018-2019			169 159,00	161 875,00	95,6%	84 580 00	50,0%	77 295,00	45,0%	0 00	7 284,00	FNADT	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	27/03/2019	Afin de pouvoir terminer le projet dans de bonnes conditions, une prorogation jusqu'au 30 juin est nécessaire. Un changement de personnel est également pris en compte ainsi que des modifications marginales de dépenses. Ces changements ne modifient pas la nature du projet mais permettent sa complète réalisation.	-117,73
Axe 1	Tourisme - Pêles de pleine nature	MC0018612	Syndicat Mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles	Pêles de pleine nature Montagnes du Caroux	Oui	SM D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC - 25340226000035 / Communauté de communes du Minervois au Caroux - 20006634000042 / Aulillar Rivière Randonnée - 35379711300013 / SAUL OCC - 75316390000038 / Tourisme Environnement	77 795,00	41 542,00	53,4%	31 118,00	40,0%	10 424,00	13,4%	3 458,00	32 795,00		Hérault	Occitanie	07/07/2020	Accepté	28/05/2019	Avenant pour prise en compte d'un cofinancement du CC34 à destination de la CC du Minervois au Caroux, non prévu initialement, modifiant le montant et le taux d'aide publique de l'opération. Le coût total de l'opération, le montant et le taux FEDER restent inchangés.	0,00
Axe 1	Tourisme - Randonnée	MC0013314	Gard Tourisme	GR® 700 - Animation, promotion et développement du Chemin de Rêgordane			224 355,00	139 395 00	62,1%	85 742,00	40,0%	49 653 00	22,1%	0,00	84 960,00	FNADT	Gard	Occitanie	07/07/2020	Accepté	18/12/2017	Avis favorable pour la prise en compte des cofinancements des départements de Haute-Loire et Loire. Le taux d'aides publiques montent à 62,13 %. Le coût total de l'opération et le montant FEDER restent inchangés.	0,00
Axe 1	Tourisme - Randonnée	MC0013323	Association Voie Nêgordane, chemins de la randonnée	Animation, promotion et développement du Chemin de Rêgordane GR 700			35 500,00	22 220,00	62,5%	14 200,00	40,0%	8 020,00	22,1%	0,00	13 280,00		Gard	Occitanie	07/07/2020	Accepté	18/12/2017	Avis favorable pour prise en compte des cofinancements des départements de la Haute-Loire (3 570 €), du Gard (1 100 €) et de la Loire (3 350 €). Le montant FEDER reste inchangé.	0,00
Axe 3	Innovation - Amélioration des connaissances	MC0018827	INRAE - Centre de Clermont Ferrand	VALO SITES Méthodes d'évaluation des effets socio-écologiques de politiques de gestion et valorisation de sites naturels			302 808,56	211 042,38	69,6%	151 404,28	50,0%	59 638,10	13,7%	0,00	91 766,18	FNADT	Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	17/10/2018	Avis favorable pour cet avenant qui permet de répondre aux besoins du porteur impliqué et détaillé en COPIL.	20 601,85
Axe 3	Innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MC0017513	CA AGGLO PAYS D'ISSOIRE	Amplification de la politique opérationnelle de l'activité et de l'accueil de l'Agglo Pays d'Issoire			274 601,20	164 760,60	60,0%	128 520,60	46,8%	36 240,00	13,1%	0,00	109 840,60	ALBA	Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	07/07/2020	Accepté	08/03/2019	Avis favorable pour la reprogrammation de la dossier qui permet de prendre en compte les nouveaux besoins identifiés et d'ajuster en fonction de la première demande de paiement le plan de financement prévisionnel.	44 650,00
							1 599 500,66	1 186 834,73	74,20%	757 205,84	47,34%	429 628,65	26,86%	3 458,00	39 763,65								57 157,69

Le Président du GIP Massif central
 Vice-Président de la Région
 Bourgogne-Franche-Comté

Sylvain MATHIEU

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
 Préfet coordonnateur du Massif central